



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E94734

VALABLE JUSQU'AU 17/01/2024

ÉDITÉ LE 21/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/11/2008

Forme juridique : SARLU

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 509 017 430 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2116651-001

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 78134949

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 78134949

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SF DESIGN

2 BOULEVARD ALBERT 1ER
94130 NOGENT SUR MARNE

Téléphone : 01 43 24 60 89

Portable : 06 50 04 70 80

Site Internet :

E-mail : sfdesign@sf-design.fr

Responsabilité légale :

SIMON FABIEN GÉRANT

Fax : 01 45 94 59 33

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier)	18/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/01/2023
o Fenêtres de toit	18/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	21/02/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/02/2023
o Isolation des combles perdus	21/02/2023
o Isolation des planchers bas	18/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.